

PUBLIÉ LE 25/04/2019 - MIS À JOUR LE 24/10/2022

## Décision DG n° 2019-238 du 25/04/2019 - Création CSST Renforcement des mesures de réduction des risques liés à l'exposition in utéro aux antiépileptiques

VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

[Décision DG n° 2019-238 du 25/04/2019 - Création CSST Renforcement des mesures de réduction des risques liés à l'exposition in utéro aux antiépileptiques \(25/04/2019\)](#)